



Assignation en expulsion pour retards de paiement

Par Visiteur

Bonjour,

Suite à des retards de loyers, j'ai reçu une assignation en expulsion devant le tribunal d'instance.

Le montant dû est d'environ 1200 euros ce qui paraît dérisoire, mais je suis très malade et j'ai rencontré quelques difficultés financières, ça va mieux aujourd'hui et je pourrai payer une grosse partie du retard ce mois.

- On veut que soit constaté la résiliation du bail.
- Une condamnation à payer la somme de 1200 euros à titre provisionnel.
- Une condamnation à payer à titre d'indemnités la somme identique, etc etc...

L'audience est fixée en mai, je voudrais savoir si je paye rapidement les sommes en retard, est ce que la procédure est stoppée?

Quelle sont mes recours? Quelles sont mes risques?

il faut savoir, que j'occupe ce logement depuis 45 ans, et c'est la première fois que je suis confrontée à des retards de loyers.

Je ne me vois pas quitter ce logement, je suis désespéré.

Que dois je faire?

Merci de vos réponses.

Par Visiteur

Bonjour Madame

L'audience est fixée en mai, je voudrais savoir si je paye rapidement les sommes en retard, est ce que la procédure est stoppée?

Quelle sont mes recours? Quelles sont mes risques?

il faut savoir, que j'occupe ce logement depuis 45 ans, et c'est la première fois que je suis confrontée à des retards de loyers.

Je ne me vois pas quitter ce logement, je suis désespéré.

Que dois je faire?

En principe oui car l'huissier va recevoir le paiement des loyers en retard de ce fait la procédure n'a plus lieu d'être.

Par ailleurs je vous rassure, l'expulsion n'est pas automatique. Même si l'audience est maintenue, si vous avez déjà réglé votre dette le juge ne pourra que constater les faits et si vous ne l'avez pas réglé il pourra vous accorder des délais de paiement.

Bien cordialement

Par Visiteur

Merci à vous, j'espère, car c'est très dur à vivre après tant d'années...

Par Visiteur

Chère Madame

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.

En espérant que tout se passe pour le mieux.

Bien cordialement